



# Le fil de terre

Numéro 4 – Janvier 2010

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

## EDITO

Le temps passe, et déjà le numéro 4 du fil de terre.

Mais comment fonctionnons-nous au Grim ?

Savez-vous que le rythme de nos réunions est soutenu et qu'au delà des personnes présentes à ces réunions, des groupes de travail sont formés et aguerris aux dossiers municipaux ?

Si nous parlons de l'urbanisme, de la culture, du social, ou d'autres domaines, nous avons les personnes qu'il faut, chacune dans des groupes qui se réunissent plusieurs fois par mois.

Et, pour ne rien oublier, chaque dossier, chaque réunion, et chaque action des groupes sont capitalisées sur informatique afin de constituer une base de connaissance. Celle-ci devient conséquente car nous avons même repris les archives et nous pouvons aujourd'hui interroger, de n'importe quel point de la planète, n'importe quelle action ou dossier traité depuis 2001 sur Saint-Just-Saint-Rambert !

Si nous avons ce résultat aujourd'hui, c'est que tout le monde s'est mis au travail, y compris nos propres élus qui rédigent systématiquement leurs rapports.

Pour ce qui est d'Internet, je vous l'avais promis dans le premier numéro de ce fil de terre, le site est ouvert et accessible depuis la même adresse que pour la campagne électorale.

<http://www.projetcitoyen.fr>

N'apparaissent pour l'instant que nos publications, cela est provisoire et représente la partie émergente de l'iceberg. Ce site s'étoffera bientôt de nouvelles rubriques et d'un forum où vous pourrez réagir et vous exprimer.

Très cordialement et au plaisir de vous rencontrer.

Georges Charpenay



## Narcisse Ollé

Elu municipal



**A**près recherches dans mes vieux grimoires, sur internet et surtout grâce à l'avis éclairé d'un de mes anciens camarades des verts qui travaillent à la DDE, retour sur la crue 2008.

### A LA RECHERCHE DE RESPONSABILITES PARTAGEES :

- Météo France était en grève donc les données ont tardé à venir. Vous savez sans-doute que là comme ailleurs le cyclone Nicolas est en train de passer. Il y a de nombreuses fermetures de sites prévues dont celui d'Andrézieux-Bouthéon. A cela on peut objecter que le travail avait repris depuis le mardi 28 octobre soit avant le week-end du 1er et 2 novembre 2008. On peut aussi écrire notre opposition à cette logique qui veut que l'on éloigne tous ces services du terrain.

- Depuis 2006 le service de prévention des crues n'est plus géré par la DDE 42 (économie, économie...) mais est centralisé à Orléans pour le bassin de la Loire du Cher et de l'Indre. L'inconvénient majeur est que ces gens ne connaissent pas le terrain et que par conséquent des relais et du temps sont forcément perdus.

- On peut se poser des questions sur la Préfecture de la Loire dans la mesure où en Haute Loire les dégâts ont cette fois été limités et qu'à Aurec, par exemple, l'aire d'accueil des gens du voyage située en zone inondable a été évacuée à temps.

- On a la confirmation que le barrage de Grangent n'est pas écrêteur de crue (on le savait depuis longtemps) : pour cela il faudrait doubler sa capacité (passer de 50 millions de m<sup>3</sup> à 100 millions). Le doute subsiste tout de même sur la gestion de l'ouvrage par EDF (effet de chasse d'eau) et sur l'ouverture opportuniste des vannes de fond.

- L'inconséquence d'avoir construit et imperméabilisé la plaine. Phénomène qui continue et que nous combattons.

- Les questions sur le rôle du maire. Car depuis 2006/2007 le maire doit prendre certaines initiatives. Il ne doit pas forcément être en attente de la préfecture. Il doit prendre les devants. D'où l'utilité du Plan Communal de Sauvegarde qui a été commencé avant la fin du mandat (élections obligent) mais qui depuis attend toujours son achèvement...

## BREVES LOCALES

### Poubelle l'info !

Ils ont modifié le ramassage des bacs jaunes de tri. Utile sans doute. Sauf que : rien dans les boîtes, un seul message sur les panneaux lumineux. Mais qui le lit en passant le pont en quelques secondes ? Le *Fil de l'eau* et le *Mag Loire-Forez* ont été distribués APRES le changement. Résultat ? Des bacs, des sacs, des poubelles jaunes partout dans la commune pendant huit jours. Sortis aux dates habituelles, les habitants les ont laissés, croyant à un retard. Jusqu'au prochain tour. Bravo pour l'(in)efficacité de «l'info» !



### Le frigo des réunions

Les groupes et associations qui, nombreux, utilisent les salles de la commune, Prieuré, Passé-Présent notamment sont bien vaillants ma foi ! Pas de chauffage. Certes c'est bon pour le Plan Borloo, mais comment travailler ensemble à l'essor local dans ces frigos ? Certains élus cherchent-ils à nous faire vacciner H1N1 pour éviter le gaspillage ?

# Le fil de terre

## DISSONANCES ET REGLEMENT DE COMPTES DANS LE FOREZ

Imaginons trois personnes appartenant à la même sensibilité politique et toutes les trois fortement liées à St Just St Rambert.

Lorsque l'on parle de suppression de la taxe professionnelle, l'un dit blanc et l'autre dit noir.

Lorsque l'on parle de réforme des collectivités territoriales, l'un dit noir à Paris et blanc à St Just St Rambert, essayant ainsi de déstabiliser l'autre comparse qui aurait tendance à prendre ses aises.

Essayons d'y voir clair ! Il s'agit, vous l'aurez compris, de M. Laurendon, Chossy et Berthéas. Suite à nos multiples demandes orales et écrites sur les deux sujets précités, M. Laurendon nous a finalement répondu le 9 décembre 2009. Pour cela il a prudemment attendu le discours de M. Fillon au congrès des maires. En substance il nous dit :

Pour la réforme des collectivités : « En effet, ces changements n'ont pas pour objectif, comme vous le suggérez, d'affaiblir le pouvoir du maire et des communes, mais bien de réorganiser les collectivités territoriales en

vue d'améliorer les services à la population. » Pour la taxe professionnelle : « Le projet de loi propose uniquement la suppression de la partie investissement qui pénalisait notamment les entreprises qui investissaient dans la modernisation de leurs outils de production. Les taux (de la nouvelle contribution) seront décidés par les collectivités et si la recette est inférieure à la dotation actuelle pour certains, une compensation viendra compléter cette recette. »



Dans la Tribune- le Progrès du 28 décembre 2009 M. Berthéas s'exprime de la manière suivante : « On ne sait toujours pas sur quels chiffres elle sera basée (cette fameuse compensation), ceux de 2008 ou de 2009. Pour remplacer un impôt dynamique comme l'est la taxe professionnelle, ce n'est pas l'idéal. » Ainsi le maire dit toute sa confiance dans la réforme et s'affiche comme un soutien du pouvoir en place et le premier adjoint, président de la communauté d'agglomération, dit toute sa méfiance.

Le 7 janvier 2010, toujours dans la Tribune- le Progrès, M. Chossy déclare : « il faut sauver les communes ! »... « les communes ne doivent pas déléguer mais mutualiser ». En peu de mots il affirme le contraire de ce qu'il

fait et vote à Paris. Plus grave, il dit exactement l'inverse de ce qu'il a fait ici par le passé, en ayant contribué par exemple à la création de la communauté de communes en 1999 qui comportait déjà des compétences déléguées. Lorsque l'on sait que M. Berthéas est président de la communauté d'agglomération et que M. Laurendon en est vice-président, on peut se demander si ces propos ne les visent pas. Voilà une sacrée embrouille dans la majorité présidentielle forézienne !

Deux explications possibles à cette attitude :

- la motion sur la privatisation de la poste que nous avons présentée au conseil de septembre a été votée à l'unanimité, ce qui a fortement déplu à M. le député,
- le travail en commun dans la communauté d'agglomération, entre St Just St Rambert et Montbrison en particulier, pourtant politiquement opposés.

M. Chossy ne serait-il pas à la fois opportuniste et sectaire ?

Enfin dans cette même interview, M. Chossy se félicite du nouveau charcutage électoral des futures six circonscriptions de la Loire. Pas un mot, bien au contraire, sur le fait qu'il ne sera plus député de St Just St Rambert ! Nous qui le croyions tant attaché à sa commune. Serait-il surtout attaché à son siège...de député ?

Narcis Ollé

## CULTURE

L'Office des Arts et de la Culture, association subventionnée, anime l'action culturelle municipale : programmation variée, ouverture aux artistes amateurs locaux. Ombres au tableau : L'offre scolaire est riche, toutes les écoles ne la soutiennent pas avec la même énergie faute de moyens.

Seuls 200 habitants suivent le programme adulte.

A l'Embarcadaire, salle de fêtes et de foires inadaptée, le son déplorable et l'absence de confort rebutent.

Trop de Pontrambertois choisissent Saint-Etienne, Andrézieux ou Montbrison. Des structures locales proposent cette délocalisation. Les nombreux groupes artistiques locaux sont à l'étroit (répétition, spectacles). Une grande salle confortable bien équipée fait défaut. Le budget est insuffisant pour une culture pour

tous, ambitieuse et populaire, riche et variée, dans une ville de 15000 habitants !

En juin un bon spectacle de jazz va au riche Office des fêtes, brouillant la lisibilité de l'offre culturelle.

Après un courrier des élus du Projet Citoyen, une formation sécurité pour des agents municipaux va avoir lieu. La situation reste incertaine.



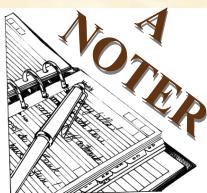
Nos solutions :

- Augmenter le budget de l'ODAC
- Améliorer le Prieuré.
- Construire de grands projets communs festifs et artistiques permettant l'échange, le plaisir et la fête dans la commune,

attirant l'attention sur les pratiques et l'offre culturelles locales.

- Avec Bonson, Saint-Marcellin, Saint-Cyprien et Sury, mettre, dans le respect de l'autonomie de chacun, des moyens en commun pour élargir l'offre et le public, partager les salles de nos communes, assurer la formation sécurité qualifiante de personnels municipaux et de représentants associatifs volontaires.
- Favoriser les projets transversaux ODAC, Office des Fêtes, Family, troupes de théâtre, écoles de musique et chant.
- Créer une équipe de régisseurs à plein temps pour répondre aux besoins.
- Obtenir un vrai soutien de la Communauté d'agglo dont l'intervention culturelle sur le territoire se limite, avec un budget faible, à quelques projets phares, bien établis et au public acquis.

Jean-Pierre Simard



⇒ Lundi 15 février à 20h00 : Prochaine réunion GRIM, salle Passé-Présent (St Rambert)  
⇒ Jeudi 25 février, 19h15 : Conseil Municipal, Salle du Conseil, Avenue des Barques

Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : [fildeterre@lesbarques.fr](mailto:fildeterre@lesbarques.fr)